

M

Vivre à Mouthiers-sur-Boëme

N° 175
Janvier
1999

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 10/12... p 2

Gros Plan : La journée complémentaire. p 3

Parlons-en : La Couleur Bleue p 3

Intercommunalité : Centre de gestion... p 3

Rencontre avec M. & Mme LAMAZIERES p 4

Centre Social & MJC Infos p 5

Vie Associative p 6

Vie Associative p 7

Etat Civil p 8

Agenda p 8

Mise en page et conception :

J. Roos

Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :

Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



Moment de bonheur... (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE :

Le mois de décembre est souvent celui du bilan de l'année écoulée.

1998 a été pour notre collectivité une année riche en concrétisation de projets à l'étude depuis de longs mois :

- réaménagement du virage du "pigeonnier".
- début de travaux de réalisation du rond point du "Peuplier Major".
- travaux de la future mairie.

"PEUPLIER MAJOR" : Vous avez pu prendre connaissance dans le dernier bulletin du croquis représentant l'aménagement central principal du rond point. Une participation communale de 500 000 F avait été sollicitée par le département pour la réalisation de ce nouveau carrefour.

Il semblait important à l'équipe d'élus de pouvoir inclure dans cette somme une oeuvre personnalisant l'entrée de la localité. Le projet présenté par Monsieur VALLAT a été retenu. Nous avons été mis en cause par certains pour l'aspect "luxueux" de cette réalisation. Il nous semble donc important de préciser ici son coût réel (150 000 F). Certes un ensemble paysager sur la totalité du rond point aurait représenté un investissement moins lourd à la création, mais les frais de fonctionnement annuels réguliers (taille, remplacement des plantations suivant les saisons, arrosage, etc...) ont été analysés pour le choix du projet.

MAIRIE : C'est un réel plaisir que de constater chaque mercredi, lors des réunions de chantier, l'état d'avancement des travaux. Les revêtements de façade sont sur le point d'être terminés redonnant à cet immeuble une fière allure. Les cloisonnements intérieurs permettent maintenant de définir très précisément les espaces et l'achèvement devrait avoir lieu au printemps prochain comme prévu.

Si nous avons suivi avec beaucoup d'attention le déroulement des travaux, nous nous sommes malgré tout beaucoup reposés sur la compétence technique des entreprises. La phase suivante du projet va nous passionner davantage, puisque nous allons devoir faire le choix des éléments de finition intérieure et de décoration. **Rendez-vous au printemps prochain pour l'inauguration.**

**NOUS VOUS SOUHAITONS DE TRES BONNES FETES
ET UNE NOUVELLE ANNEE BELLE ET PROPRE COMME UN SOU NEUF.**

Cécile FORGERON

PROJET TRACE TGV

M. Révereault expose son point de vue quant à la création d'une nouvelle ligne TGV. Il préconise un aménagement de la ligne existante pour le passage de TGV pendulaires dont le coût serait nettement inférieur et qui permettrait une accessibilité à tous ; les économies réalisées financeraient les équipements ferrés pour les marchandises internationales qui saturent nos routes.

Mme le Maire expose ses arguments en faveur d'une nouvelle ligne TGV, mais souligne qu'elle est défavorable à toute participation financière de la part des Collectivités Territoriales. Ces avis seront transmis au Préfet.

CARREFOUR DU PEUPLIER MAJOR

Le Conseil Municipal accepte les devis concernant :

- l'œuvre d'art
- l'engazonnement
- pierres
- terre végétale
- éclairage du rond-point

et décide de demander une subvention au Conseil Régional dans le cadre de l'année du Patrimoine.

MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 98

- Dépenses investissement	Art. 1678 : + 285 714,30
	Art. 19 : + 405 584,27
- Recettes d'investissement	Art. 4581 : + 691 298,57
- Dépenses de fonctionnement	Art. 6716 : + 7 860,36
	Art. 668 : + 14 038,97
	Art. 023 : - 21 899,33
- Recettes de fonctionnement	Art. : - 21 899,33
	Art. 1641 + 21 899,33

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 1999

Le dossier DGE 99 sera déposé par l'Intercommunalité Charente Boëme Charraud auprès de la Préfecture en ce qui concerne la voirie, les eaux pluviales et les eaux usées du lieu-dit La Chauveterie.

LOGEMENT SOCIAUX OPDHL

Le Conseil Municipal, après présentation du nouveau programme, accepte le lancement de la construction d'une première tranche de 8 logements, suivie d'une deuxième tranche de 8 autres logements au lieu-dit La Chauveterie.

Le Conseil Municipal décide de confier la mission de conduite d'opération à la DDE en ce qui concerne l'étude du réseau d'eaux usées.

TRANSFERTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal décide de divers transferts de crédits sur différents chapitres du Budget Primitif 98

- Dépenses de fonctionnement

- Chapitre 60
- Achats variation stocks : - 33 880

- Chapitre 61
- Services extérieurs : + 7 480

- Chapitre 64
- Charges de personnel : + 13 000

- Chapitre 65
- Autres charges gestion courante : - 38 300

- Chapitre 66
- Charges financières : - 5 000

- Recettes fonctionnement

- Chapitre 70
- Vente produits fabriqués : - 6 700

- Chapitre 72
- Immobilisations corporelles : - 50 000

- Dépenses investissement

- Chapitre 21
- Immobilisations corporelles : + 5 500

- Chapitre 23
- Immobilisation en cours : - 11 214

- Recettes investissement

- Chapitre 13
- Subventions : - 5 714

INFORMATIQUE Mairie

Le Conseil Municipal décide de signer le contrat de maintenance des logiciels de la Mairie avec la Société Visa Informatique, suite à la fin de mission de Charente Développement.

INFORMATIQUE ECOLE

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de maintenance informatique des écoles avec le CDDP, après ajout du matériel de l'école maternelle.

DELEGUE UDAF AU CCAS

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Charente pour le remplacement de son délégué démissionnaire, M. Denepoux par Mme Françoise Duboys de la Vigerie.

BOÎTE POSTALE

Le Conseil Municipal accepte le contrat proposé par la Poste pour l'attribution d'une boîte postale à raison de 300 F par an.

MAIRIE ACTUELLE

Après réception des informations demandées, la Commission de réflexion pour le devenir de la mairie actuelle se réunira le 11 janvier prochain.

INDEMNITÉ LOGEMENT INSTITUTEURS

Suite à la demande de M. le Préfet de la Charente, le Conseil Municipal donne son accord pour une augmentation de 1,59% de l'indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs.

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune n'est pas concernée par le versement de cette indemnité.

REVISION POS ROULLET

Le Conseil Municipal n'émet aucune observation quant au projet de révision du Plan d'Occupation des Sols présenté par la Commune de Roullet.

REVISION POS DE VŒUIL ET GIGET

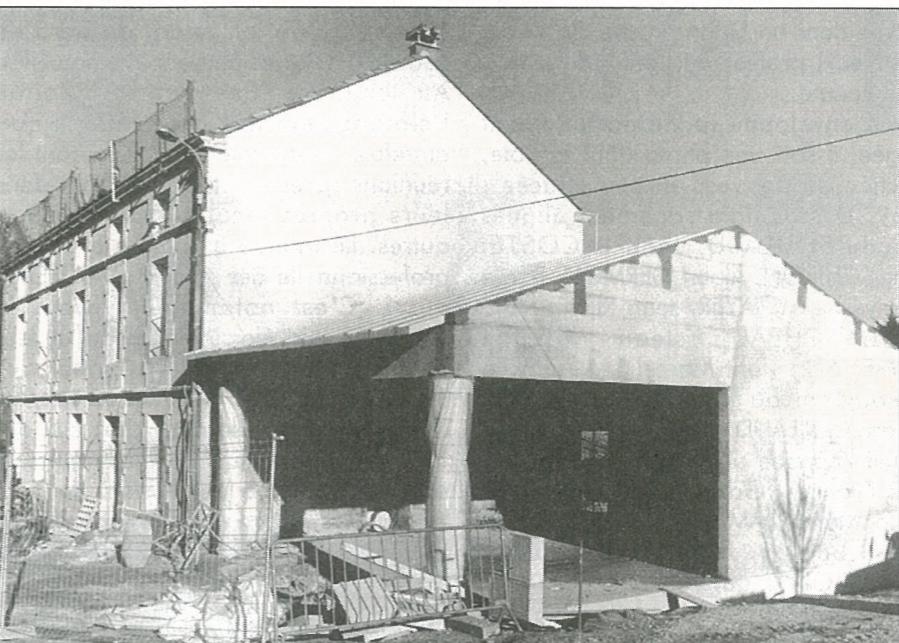
Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Vœuil et Giget est déposé en mairie et qu'il peut en prendre connaissance avant la prochaine réunion.

GROS PLAN :

La journée complémentaire : 1 mois = 1 jour

La tradition comptable des communes a toujours fait du mois de janvier la 366^{ème} journée de l'année antérieure (la 367^{ème} pour les années bissextiles).

Cette disposition permet de rattacher à l'année écoulée les charges concernant cet exercice. Cette disposition est confirmée depuis 98 par la mise en place de la fameuse circulaire M 14 qui prévoit expressément le rattachement à l'exercice des charges dont le service a été fait avant le 31 décembre, même si la facture n'a pas encore été reçue.



Bientôt, place aux mariages. (Photos Alain Porte)

PARLONS-EN...

Bleue, l'année 99 sera bleue.

Après l'épopée de l'équipe de France de football, le second grand chelem consécutif des rugbymen français, il était impossible d'échapper au bleu.

Ce sera donc la tenue de sortie du bulletin municipal pour l'année 99. Bleue, ce sera aussi la couleur des vêtements de

travail illustrant les chantiers communaux qui vont marquer la vie communale en 99 : nouvelle mairie, rond-point du peuplier major.

Bleue, ce sera aussi la couleur de l'horizon espéré pour cette année que nous vous souhaitons épargnée par les soucis.

INTERCOMMUNALITÉ

Les orientations 99 du Syndicat de Valorisation des Déchets Ménagers

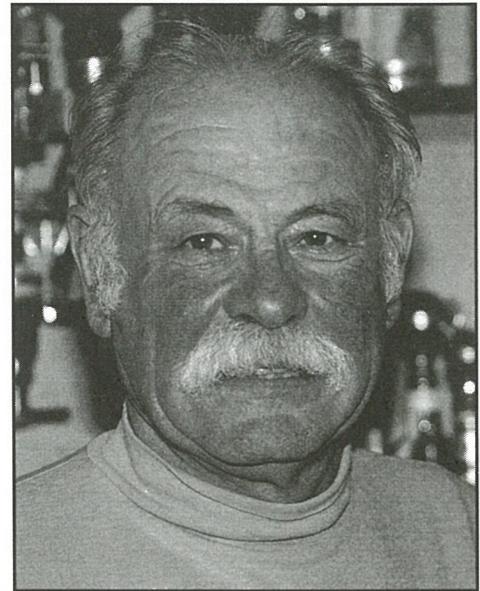
L'ex Syndicat mixte à vocation départementale d'ÉLIMINATION des déchets a changé de nom : il est devenu le Syndicat de VALORISATION des Déchets Ménagers. Cela révèle un changement de politique dont on peut penser qu'elle sera mieux orientée vers la valorisation, le recyclage et moins tournée vers l'incinération. C'est d'ailleurs le sens des orientations votées par ce Syndicat Départemental qui a pris la place de tous les autres groupements intercommunaux dans le traitement des Ordures Ménagères (à l'exception notable du district d'Angoulême et de la ville de Cognac). Ainsi lors de sa dernière assemblée qui a eu lieu le 21 décembre, il a été proposé que de nouvelles études soient réalisées en 1999 pour mieux connaître les besoins pour le compostage de la partie fermentescible des O.M. L'intérêt de cette valorisation est double : transformer les déchets verts en compost, diminuer ainsi le volume et le tonnage de déchets à enfouir ou à incinérer. Pour répondre à une circulaire de Madame VOYNET, le Syndicat départemental devra, en accord avec Monsieur le Préfet, réviser le plan départemental et notamment augmenter les objectifs de collecte sélective, le tri des déchets d'emballage. Par ailleurs les délégués ont également approuvé la mise en conformité des sites de traitement de Villefagnan, de Châteauneuf, de Rouzède et de Marsac. Des études seront ainsi réalisées en ce sens en 99 afin de permettre au Plan d'être revu et corrigé d'ici novembre 99. Cette nouvelle année verra la construction des nouvelles déchetteries de BAIGNES-TOUVERAC, CHAMPAGNE MOUTON, AUNES et MOUTHIERS, ainsi que la construction de 4 centres de tri à MORNAC, JARNAC, POULIGNAC et CHAMPAGNE MOUTON. Des travaux permettront aux décharges de SAINTE SÉVÈRE et DIRAC d'être réaménagées. Un budget communication accompagnera toutes ces actions auxquelles s'ajoutera le recrutement de personnels techniques, administratifs et d'emplois jeunes pour la communication.

RENCONTRE avec Marcel et Monique Lamazières

Il fut une époque, jusqu'aux années 40, où le bourg de Moutiers comptait une demi-douzaine de bars et buvettes. Déjà, près du pont sur la Boëme, existait le restaurant tenu aujourd'hui (et ce depuis 27 ans) par Marcel et Monique Lamazières. Ils sont tous deux nés en 1936, lui à la Couronne, elle à Moutiers.

De nombreux monastériens ont fréquenté leur établissement.

Fumeurs ou buveurs, ils passent chaque jour un petit moment dans le café de Marcel et Monique.



On devrait d'ailleurs dire fumeuses, car ce sont les dames qui sont les plus nombreuses à venir acheter leur paquet d'herbe à Nicot, pour le plus grand bien de l'Etat qui encaisse la part la plus importante de ce chiffre d'affaires. Mais cette activité est importante pour l'équilibre financier de l'établissement.

C'était l'époque où le Président du club était François Garin. L'œil rivé sur la photo, Marcel LAMAZIERES enchaîne sur son beau frère Jean-Pierre FORGERON... qui regrette peut-être aujourd'hui sa chevelure d'autrefois... Celle de Marcel LAMAZIERES, a blanchi sous les ans, et la moustache (elle aussi) a viré au sel.

Dans l'album aux souvenirs figurent également ceux de Monique, née Labidurie.

Avec elle, les vieux monastériens se souviennent des séances de cinéma qui eurent lieu dans ce lieu fréquenté parfois par un personnage illustre du cinéma français, l'acteur Jules Berry. Il arrivait en Rolls, tout simplement. Et la fête pouvait commencer. Les yeux de Monique LAMAZIERES brillent à l'évocation de ce nom, mais Marcel n'est pas jaloux ; celle qui deviendra sa femme en 1958 n'était alors qu'une très jeune fille.

Quand s'ouvre l'album à souvenirs de Marcel LAMAZIERES, le football surgit à la page des bons moments. Après avoir joué à La Couronne, il est venu au club de Moutiers avant d'en devenir le Président à la fin des années 80. Place qu'il a ensuite laissée à Jean-Jacques BREGIER. Quand il jouait, c'était au temps où le terrain de football occupait l'espace où est aujourd'hui construit le Foyer logement pour Personnes âgées de

la Chauveterie. Le gazon n'avait pas la qualité de celui du stade municipal refait en 1997. A l'époque, les cailloux, et même des pierres assez importantes, sortaient du sol, provoquant faux rebonds et quelques bleus lors des chutes. Danger également quand le ballon s'aventurait hors des limites du terrain ; on risquait les coup de fourches d'un voisin mécontent qu'on vienne piétiner son herbe ! L'essentiel était dans la camaraderie, dans l'envie de jouer. Même si, après le match, il fallait (au choix selon la saison), se laver avec l'eau stockée dans un bidon proche du terrain ou (mieux) profiter de l'eau courante... de la Boëme.

D'une enveloppe jaune parfaitement rangée, il sort une photo dont la date, affichée au dos, est un peu effacée : 1969. Dessus sont sagement alignés Claude SOULARD, Jean LACOSTE, James CHIRON, Albert GERMON, Basile et Sylvestre METAYER, Jean RIPPE, Marc TOURANCHEAU, Jean Claude DOMENACH dont Marcel LAMAZIERES se souvient du fameux jeu de tête, Gérard CAILLAUD et bien d'autres.

C'était l'époque où le Président du club était François Garin. L'œil rivé sur la photo, Marcel LAMAZIERES enchaîne sur son beau frère Jean-Pierre FORGERON... qui regrette peut-être aujourd'hui sa chevelure d'autrefois... Celle de Marcel LAMAZIERES, a blanchi sous les ans, et la moustache (elle aussi) a viré au sel.

Le gazon n'avait pas la qualité de celui du stade municipal refait en 1997. A l'époque, les cailloux, et même des pierres assez importantes, sortaient du sol, provoquant faux rebonds et quelques bleus lors des chutes. Danger également quand le ballon s'aventurait hors des limites du terrain ; on risquait les coup de fourches d'un voisin mécontent qu'on vienne piétiner son herbe ! L'essentiel était dans la camaraderie, dans l'envie de jouer. Même si, après le match, il fallait (au choix selon la saison), se laver avec l'eau stockée dans un bidon proche du terrain ou (mieux) profiter de l'eau courante... de la Boëme.

Au chapitre des regrets pointe l'éloignement des associations qui, autrefois, organisaient au restaurant les réunions qu'elles font maintenant dans leurs propres locaux, club-house et autres. Le monde a changé et la vie professionnelle des époux LAMAZIERES aussi. C'est notamment visible le dimanche soir. Alors qu'au début de leur carrière, les gens venaient jouer aux cartes jusqu'à 22 h le dimanche soir, les clients rentrent désormais chez eux dès 19 heures pour le dîner et terminer la soirée par le film à la télévision.



C'est à ce calme en famille et pour s'occuper de son jardin qu'aspire Marcel LAMAZIERES. En cette période de voeux, nous ne saurions que lui souhaiter, qu'après avoir servi à boire à tant de gens, de n'avoir prochainement plus que ses légumes à arroser.

MJC & CENTRE SOCIAL INFOS

CENTRE SOCIAL Charente Boëme Charraud

05 45 67 84 38

Les ateliers en fête

Les ateliers d'insertion et les ateliers de liens sociaux avaient préparé activement cet après-midi du 14 décembre au Centre Social. Il s'agissait, avec la participation de l'atelier peinture sur soie de la MJC, de fabriquer, créer et vendre confitures, décors de Noël et autres compositions florales.

Plus d'une centaine de visiteurs ont regardé, mais aussi acheté ces délices ou ces cadeaux. Ceci permettant de valoriser les usagers des ateliers, mais aussi d'aider au financement de futurs projets de sortie.

En effet, ce qui est important, c'est que tous les participants aux différents ateliers étaient présents. Une cinquantaine de personnes originaires d'une douzaine de communes du sud d'Angoulême, représentant les ateliers de Moutiers, Blanzac, Sireuil et Roullet ont créé et échangé dans la convivialité.

Françoise Vignaud, Maïté Guillon et Sylvie Basland étaient très satisfaites de cette journée, qui est devenu un moment festif incontournable de la vie monastérienne.



CENTRE SOCIAL

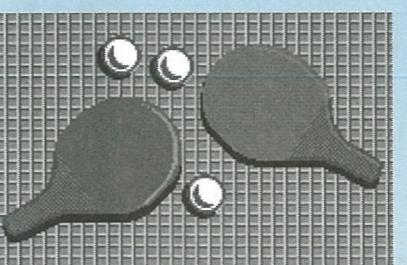
Petites annonces

Solidarité

Merci au Secours Populaire Français et aux donateurs pour les jeux et jouets offerts aux enfants de quelques familles de l'intercommunalité.

Le Centre Social

MJC infos.....



TOURNOI TENNIS DE TABLE

Le Tennis de Table de Moutiers organise à la salle polyvalente

SAMEDI 30 JANVIER 99

son tournoi LOISIRS DÉBUTANTS, LICENCIÉS ET DAMES

Début des rencontres

14 h pour les jeunes de 7 à 15 ans.
à 20 h pour les adultes et juniors

Inscriptions sur place

15 F l'après-midi - 25 F le soir

NOMBREUX LOTS BUVETTE

Renseignements :

MJC : 05 45 67 84 38 & Mme Guittard : 05 45 67 81 78



CINEMA... MJC

Jeudi 21 janvier 1999

à 20 h 30



VIE ASSOCIATIVE

CARNAVAL 99

LE CARNAVAL 99... C'EST PARTI

Le Carnaval 99 aura lieu **LE SAMEDI 20 MARS**. Sur le même scénario réussite de l'an passé (le beau temps aussi sera là...) Un thème choisi : le **Moyen Age** (avec le groupe musical intervenu en 96).

- De 15 h à 16 h 30 : Défilé grand jeu avec les enfants à Vœuil
- 17 h 30 à 19 h : Défilé carnavalesque dans les rues de Mouthiers avant de juger et brûler M. Carnaval.
- A partir de 20 h : Repas et soirée bal folk et traditionnel (avec participation d'associations de l'intercommunalité)

Une réunion de préparation ouverte à tous aura lieu le mercredi 20 janvier au Centre Social, en même temps que l'Assemblée Générale de l'association.



"L'ASSOCIATION CARNAVAL"

Le Carnaval à Mouthiers, c'est une association où sont représentés toutes les associations locales et les personnes individuelles désireux de donner un coup de main.

L'Assemblée générale - donc ouverte à tous - aura lieu le **mercredi 20 janvier à 20 h**.

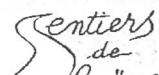
Seront abordés le point financier, l'élection du bureau et la préparation du Carnaval 99.

Ceci rapidement car, à 21 h, nous nous réunissons avec les associations de l'intercommunalité concernées par ce Carnaval.



10ème BOUCLE DE LA BOËME

Samedi 6 et dimanche 7 mars 1999
Démonstration de trial



SENTIERS DE BOËME : Calendrier des randonnées pédestres - Janvier 98

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 3 janv.	J. Lathiére	13 h 30	Mouthiers	Place de la Gare	13 h 45	8
Di. 17 janv.	L-P Carrier	13 h 30	Bonneuil	Eglise	14 h	11
23/24 janv.	A. Bonnet	Week-end en raquettes au Mont Dore / Puy de Sancy				
31/janv.	J-B Tricard	8 h 30	Mansle	Mairie	9 h 30 & 15 h 30	11 10
Visite des Fours à Chaux et du Moulin Neuf						



SECOURS POPULAIRE DE MOUTHIERS

Le local du Secours Populaire,
57, rue de la Boëme,
BRADERIES

le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois



VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FÊTES

SOIREE POULE AU POT

LE SAMEDI 6 FÉVRIER À 19 H 30
Salle polyvalente

PRIX

55 F par personne
30 F pour les moins de 12 ans
Gratuit pour les moins de 6 ans

Sous le règne d'Henri IV, il y a environ 400 ans, la Poule au Pot était le repas du dimanche. Une bien vieille tradition que nous sommes beaucoup à ne pas connaître.



En vous attendant pour cette soirée,
le Comité des Fêtes tient à souhaiter
à tous les Monastériens
une Bonne et Heureuse année 1999

DECHETTERIE

(mairie) 05 45 67 92 20 - Route de Blanzac (à gauche avant le pont SNCF)

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 8 h 30 à 12 h & 14 h à 18 h
Mardi de 14 h à 18 h
Jeudi de 8 h 30 à 12 h
Vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 14 h à 17 h 30

FERMEE : Mercredi & Dimanche

REPAS DES AINES

Il aura lieu le **DIMANCHE 17 JANVIER 99**
à la salle polyvalente.

Y sont conviées toutes
les personnes âgées de 60 ans
accompagnées de leur conjoint.

Les personnes n'ayant pas reçu d'invitation
sont priées de se faire connaître à la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes nés en octobre, novembre, décembre 1981
et octobre, novembre, décembre 82,
ainsi que les jeunes hommes et **jeunes filles** nés en janvier 1983
doivent se faire recenser à la mairie munis du livret de famille en janvier 1999.

SCM info foot

Bilan de la première phase des championnats chez les jeunes
Pour ce début de championnat, une cinquantaine de jeunes fréquentent l'école de football. Cette école fonctionne tous les mercredis après-midi, à partir de 14 h 30, sous la houlette de jeunes éducateurs, tous formés au club et diplômés. Elle est sous la responsabilité de la commission des jeunes que préside Y. Lasnier, assisté de D. Charrier et de L. Nanglard.

- Pour les débutants nous avons Julien et Marc Antoine.
- Pour les poussins : Mickaël et Aurélien
- Pour les benjamins : Sébastien et Edouard
- Pour les moins de 13 ans : Ludovic, Eric, Didier, David et Michel Chavarache pour l'entente avec La Couronne.

Les résultats sont divers, mais encourageants pour la deuxième phase du championnat. A souligner la participation amicale de Corinne Diacre, joueuse internationale de Soyaux. Pour tout nouveau joueur désirant venir se joindre à nous, les inscriptions se font le mercredi après-midi. Nous remercions les parents qui accompagnent le samedi dans les différentes équipes.

Le SCM Foot vous souhaite une Bonne Année 1999.



Sur votre agenda...

• JANVIER 99

- 3 : Randonnée pédestre (Après-midi)
- 9 : AG Cercle des Aînés
- 17 : Repas des Aînés à 12 h salle polyvalente
- 17 : Randonnée pédestre (Après-midi)
- 23 & 24 : Week-end raquettes au Mont Dore
- 30 : Tennis de table (salle polyvalente)
- 31 : Randonnée pédestre (matin)

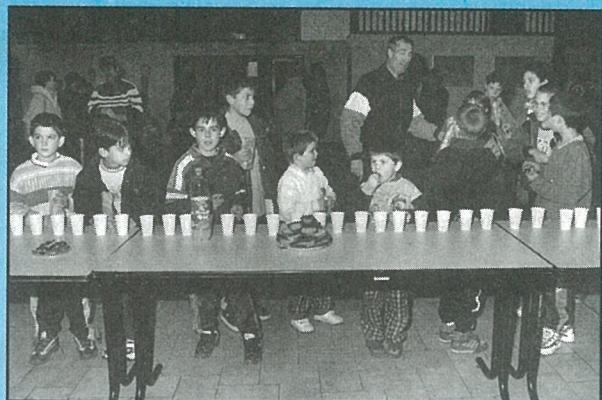
• FEVRIER 99

- 6 : Soirée Comité des Fêtes (salle polyvalente)
- 13 : ADMR - Grain de Folies (salle polyvalente)
- 14 : Randonnée pédestre (matin)
- 20 : Loto du Football (salle polyvalente)
- 21 : Repas de l'amitié Cercle des Aînés
- 27 : Concours de belote Comité des Fêtes
- 28 : Randonnée pédestre (matin)



Bonne
Année

1999



Goûter à l'école de Foot.



Les enfants ont des droits. Ils les exposent.



A la crèche c'est l'éveil musical.

PERMIS DE CHASSER

Les formulaires d'inscription à l'**examen du permis de chasser** sont disponibles en Mairie.

Les dates d'examen pour 1999 sont les suivantes :

20 mars, 19 juin et 4 septembre 99

Les demandes d'inscription doivent être parvenues à la Préfecture au plus tard 2 mois avant la date choisie.

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début février. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 janvier.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.



ETAT CIVIL

Décès

- Le 17 décembre 1998
M. Georges CLAPAUD
Chez les Rois